

GUIDE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PARTENARIATS ÉCOLE-COMMUNAUTÉ

Présenté
dans le cadre du projet du ministère de l'Éducation de l'Ontario

**Caractéristiques, composantes et modalités de mise en œuvre de projets scolaires-
communautaires pour les écoles de langue française**

Chercheure principale
Nathalie Bélanger

Co-chercheuses
Phyllis Dalley
Liliane Dionne

Assistante de recherche et gestionnaire de projet
Geneviève Beaulieu

Université d'Ottawa
Octobre, 2007

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
1. Contexte éducatif et politique	5
2. Exemples de partenariats école-communauté (ÉCO) selon les secteurs	6
3. S’engager dans un partenariat ÉCO	8
3.1 Amorcer le partenariat	8
3.1.1 Qu’est-ce que la communauté et un partenariat ÉCO?	8
3.1.2 Pourquoi un partenariat école-communauté?	10
3.1.3 Quel est notre partenariat?	12
3.1.4 Quels sont les rôles des partenaires?	18
3.1.5 D’où vient notre inspiration pour le partenariat?	19
3.2 Gérer le partenariat	21
3.2.1 La planification	21
3.2.2 Identification des ressources	22
3.2.3 Compétences des partenaires	25
3.2.4 Ingrédients du succès : communication et collaboration	26
3.2.5 Visibilité du partenariat	28
3.3 Évaluer le partenariat	29
3.3.1 Suivis et évaluations	29
Annexe 1	31
Liste de ressources francophones	31
Bibliographie	35

Guide de soutien et d'accompagnement

Préambule

Le présent document constitue un guide de soutien et d'accompagnement pour les partenariats entre les écoles et les communautés de langue française en Ontario. Il s'adresse à toute personne, partenaire communautaire, organisation, institution désirant s'engager dans un projet de partenariat ou déjà engagée et qui voudrait l'améliorer. Il est conçu de façon à ce que les partenaires puissent le consulter, il se veut une importante source d'information sur les partenariats, et l'utiliser, il se veut un outil dans la mise en œuvre de partenariats. L'acronyme ÉCO est utilisé pour qualifier les partenariats école-communauté.

Le document s'intéresse aux partenariats entre des organisations, des institutions et/ou des membres de la communauté et les écoles de langue française de l'Ontario. Il a été conçu et s'applique plus particulièrement aux projets de partenariats école-communauté de moyenne ou de longue durée, c'est-à-dire aux projets qui s'étendent sur quelques semaines, mois, tout au long de l'année scolaire ou qui sont reconduits d'une année à l'autre. Il s'applique moins aux projets à court terme ou ponctuels, c'est-à-dire aux projets d'une journée ou de quelques semaines, quoique certaines sections puissent leur servir.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a formulé en 2004 sa Politique d'aménagement linguistique (PAL) au service des écoles et de la communauté de langue française. Cette politique a pour objectif de favoriser le développement de la francophonie en Ontario grâce à la mise en valeur des lieux et des milieux éducatifs francophones. Pour atteindre les objectifs de la PAL, le ministère encourage la mise en œuvre de projets de partenariat scolaires-communautaires, où l'école et la communauté peuvent à la fois consolider les apprentissages des élèves et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004). Le présent document est un

outil dans la mise en application de la politique d'aménagement linguistique du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Dans ce document, le terme partenariat renvoie, selon le Grand dictionnaire terminologique, à une « forme de coopération entre deux ou plusieurs organisations concourant à réaliser un projet par la mise en commun de moyens matériels, intellectuels, humains ou financiers ».

Lorsqu'il est question de partenariat école-communauté, il importe de définir ce qu'on entend par communauté. Dans la *Politique d'aménagement linguistique (PAL)* du ministère de l'Éducation de l'Ontario,

[...] la notion de communauté dans son ensemble se réfère à tout membre de la communauté et toute organisation communautaire francophone et francophile pouvant appuyer le conseil scolaire et l'école de langue française dans la mise en œuvre de son mandat, par exemple des organismes culturels et multiculturels, des institutions religieuses, des industries ou des commerces locaux, des institutions bancaires et des agences gouvernementales (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004, Préambule).

Les partenaires sont les personnes et/ou organisations engagées dans la réalisation d'un projet de partenariat. Les participants sont les personnes engagées dans le partenariat et qui en bénéficient. Par exemple, les élèves à risque de décrochage qui participent à un projet de développement d'une petite entreprise sont des participants. Il peut arriver que les participants soient à la fois partenaires et participants.

Les partenaires scolaires et communautaires sont invités à consulter le guide avant de démarrer un projet de partenariat. Il les éclairera dans la marche à suivre. Les partenaires pourront également l'utiliser comme document de travail et de mise au point tout au long des différentes étapes de leur partenariat. Le document débute par une mise en contexte éducatif et politique qui présente la situation des écoles et des communautés francophones de l'Ontario et les avantages qu'elles ont à créer des partenariats. Ensuite, quelques exemples de partenariats, recensés dans les écoles de langue française de l'Ontario, sont présentés. Enfin, la partie principale du document conseille le lecteur sur la marche à suivre afin de s'engager dans un partenariat ÉCO. Cette partie est divisée en sections qui portent sur les différentes composantes et modalités de mise en œuvre de

l'amorce jusqu'à l'évaluation d'un partenariat. Chaque section comporte un volet informatif, qui offre des renseignements sur les composantes et les modalités de mise en œuvre de partenariats, et un volet interactif, dans lequel l'utilisateur est invité à répondre à diverses questions afin de définir son projet, d'y réfléchir et de le réaliser. Les questions lui proposent des moyens gagnants et éprouvés afin de réussir sa démarche partenariale et peuvent être répondues directement dans le document. Il ne s'agit pas de répondre nécessairement à toutes les questions mais de choisir celles qui conviennent le mieux à sa situation et à son expérience. Le guide n'est pas exhaustif; l'utilisateur peut donc ajouter des questions et/ou les modifier afin de l'adapter aux besoins et aux objectifs de son projet. La réalisation d'un partenariat ÉCO n'est pas une démarche linéaire; c'est un projet en évolution, qui se transforme et se redéfinit constamment. L'utilisateur est donc encouragé à garder le guide à l'esprit et à portée de la main afin de réviser ses réponses au fur et à mesure que son partenariat évolue. Le guide se veut un accompagnateur dans la construction du partenariat et tout au long des diverses étapes.

Le guide a été conçu par une équipe de chercheuses de l'Université d'Ottawa pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario à partir des écrits portant sur les partenariats école-communauté en milieu minoritaire et des témoignages d'une centaine d'acteurs scolaires et communautaires participants à des partenariats dans les écoles et les communautés de langue française en Ontario. Il a été rédigé à la lumière des recommandations des auteurs et des acteurs en ce qui a trait à l'amorce, la mise en œuvre et la réussite des partenariats ÉCO. Dans le guide, les termes acteurs scolaires et communautaires sont utilisés pour parler des personnes qui ont participé à l'étude.

1. Contexte éducatif et politique

Plusieurs auteurs insistent sur l'importance et les nombreux avantages que procurent les liens qu'une école tisse avec sa communauté. Ces avantages se traduisent à la fois pour l'école et pour les élèves en favorisant la réussite scolaire entre autres, mais contribuent aussi à stimuler la vitalité de la communauté. Les partenariats qui sont établis entre les écoles, les communautés et les familles favorisent souvent la réussite des élèves (Epstein

et Sanders, 2000). Le contexte minoritaire est particulièrement propice à ce genre de partenariats car l'école francophone en milieu minoritaire ne peut à elle seule remplir son mandat communautaire. La famille et la communauté doivent être ses partenaires dans cette mission d'intégrer l'élève à sa communauté (Rainville, 2001).

Il est donc nécessaire et souhaitable d'établir des liens entre les écoles et leur communauté en contexte minoritaire francophone. La nécessité de ce lien école-communauté se ferait davantage ressentir en contexte minoritaire francophone, car il favoriserait la francophonie dans son ensemble, et de façon plus spécifique, la construction d'une identité francophone chez les élèves (Gérin-Lajoie, 2000).

Une recension des écrits portant sur les partenariats école-communauté en milieu minoritaire et une analyse de questionnaires, sondages et entretiens auprès d'acteurs scolaires et communautaires participants à des partenariats ÉCO dans les écoles de langue française en Ontario ont démontré que les partenariats sont avantageux pour les élèves, leur réussite scolaire, leur développement personnel et social et leur motivation. Les partenariats favorisent aussi la mise en valeur de l'école au sein de la communauté, les relations avec la communauté et la mise en valeur dans le milieu de l'organisme communautaire participant. Enfin, ils améliorent le climat de l'école et l'engagement du personnel. Nul doute que les partenariats ÉCO constituent des projets avantageux pour les écoles et les communautés francophones. Ils peuvent prendre des formes diverses en fonction des besoins et des contextes.

2. Exemples de partenariats école-communauté (ÉCO) selon les secteurs

Des exemples de partenariats école-communauté, qui ont été recensés dans une centaine d'écoles de langue française de l'Ontario entre février et mai 2007, sont présentés dans le tableau qui suit. Ils ont été classés par secteur d'activités pour donner un aperçu général. Notons que les partenariats recourent souvent plus d'un secteur. Les acteurs qui désirent

entamer un partenariat sont invités à s’inspirer de ces projets afin de développer leur propre projet de partenariat.

Tableau 1 : Exemples de partenariats ÉCO selon les secteurs d’activités

Secteur	Projet
Art et culture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat qui se déroule tout au long de l’année scolaire entre une école élémentaire, une caisse populaire, un centre de loisir et une paroisse en vue d’organiser des concours d’écriture et de dessins afin de cultiver le sentiment de fierté francophone des élèves et de développer des liens entre les individus de cette localité.
Économie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L’« éducation coopérative » est un partenariat entre une école secondaire et des entreprises de la municipalité afin de donner la possibilité aux élèves de se familiariser avec un emploi. ▪ Un partenariat entre une dizaine d’élèves à risque de décrochage scolaire d’une école secondaire et le Réseau de développement économique et d’employabilité afin de développer les compétences liées à la gestion d’une petite entreprise.
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de littératie et numératie, lancé par le ministère de l’Éducation en vue d’améliorer le rendement des élèves en français, en lecture et en mathématique, réunit une école primaire et un centre francophone.
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat entre une école élémentaire et un centre de la petite enfance, à travers lequel l’école offre des ateliers pour les parents et les enfants d’âge préscolaire afin de les familiariser à l’environnement scolaire et favoriser l’inscription à l’école de langue française.
Santé, science, environnement et technologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat de deux années entre une école secondaire et un centre de santé communautaire afin de promouvoir l’activité physique, la saine alimentation et l’adoption de comportements sains.
Social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat entre une école élémentaire et un centre pour personnes âgées afin de permettre aux aînés et aux plus jeunes de se rencontrer et de projeter des activités communes.

3. S'engager dans un partenariat ÉCO

La section qui suit offre une marche à suivre pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un partenariat ÉCO.

3.1 Amorcer le partenariat

Les sous-sections 3.1.1 à 3.1.5 encadrent les partenaires dans le démarrage de leur partenariat. Les partenaires sont encouragés à se pencher sur les questions qui suivent au début de leur démarche, lors d'une première rencontre par exemple, et de les revoir en cours de projet.

3.1.1 Qu'est-ce que la communauté et un partenariat ÉCO?

Il est primordial de se donner une définition de la communauté et d'un partenariat école-communauté. Nous avons constaté que les acteurs scolaires qui ont une définition claire de la communauté perçoivent plus d'avantages à leur partenariat que ceux qui ont une vision floue de la communauté. Les partenaires sont donc encouragés à discuter de ce qu'ils entendent par communauté lors de leurs premières rencontres.

Lors d'une enquête effectuée auprès de 101 acteurs scolaires, dont la grande majorité était des directeurs d'école, diverses conceptions de la communauté ont été répertoriées. Selon notre analyse, la majorité des acteurs scolaires auraient une vision systémique de la communauté, c'est-à-dire qu'ils la comparent à un système dans lequel les acteurs ou groupes sociaux sont interdépendants. Le tableau qui suit présente différentes conceptions possibles de la communauté et des exemples de réponses d'acteurs scolaires. L'utilisateur est invité à s'en inspirer pour formuler sa propre définition de la communauté dans l'encadré de la page suivante.

Tableau 2 : Conceptions de la communauté

Conception de la communauté	Explication et exemples	Pourcentage
<i>Conception systémique</i>	La communauté est perçue comme un ensemble de groupes formant la société qui sont susceptibles de contribuer au partenariat école-communauté. Exemple : « Les familles, les commerces, la paroisse et les clubs sociaux, bref, le voisinage de l'école avec lequel l'école travaille »	47%
<i>Conception référentielle</i>	La communauté est définie par des référents culturels, religieux, socioculturels ou socioéconomiques. Exemple : « Francophone minoritaire, impliquée dans les écoles de langue française »	22%
<i>Conception géographique</i>	La communauté se réfère à un endroit géographique, à une région spécifique ou à un espace sur une carte. Exemple : « [...] région desservie par l'école »	15%
<i>Conception instrumentale</i>	La communauté est une entité qui apporte des ressources, procure des avantages à l'école. Exemple : « Groupe de gens [...] dont nous pouvons profiter de leurs services »	8%
<i>Conception floue</i>	Pas de conception ou conception peu claire de la communauté. Exemple : « C'est très difficile à définir »	8%
Total de répondants		100%

Il est également important de définir ce que les partenaires entendent par « partenariat école-communauté ». Parmi les acteurs que nous avons interrogés, plusieurs le décrivent comme une entreprise commune et avantageuse pour tous les partenaires.

Tableau 3 : Définitions de partenariats école-communauté

Exemples de définitions de partenariats école-communauté
« Une entente, une interaction entre deux ou plusieurs groupes qui est bénéfique pour tous les partenaires »
« Ce que nous on peut donner à la communauté [et] ce que eux peuvent nous donner [...] c'est d'évaluer comment on peut s'entraider [...] c'est du donnant-donnant »
« Ce sont différents organismes qui [...] croient en certains bienfaits [...] par l'entremise d'un projet quelconque alors qui mettent leurs expertises ensemble pour la communauté »

Questions pour les partenaires

Quelle est notre définition de la communauté?

Quelle est notre définition d'un partenariat école-communauté?

3.1.2 Pourquoi un partenariat école-communauté?

Il arrive que les écoles et les communautés ayant les plus grands besoins soient celles qui sont les plus aptes à changer (Adger, 2001). L'école et la communauté doivent être prêtes à entamer de nouveaux projets et disposées à changer. Cette disposition à changer peut constituer un des facteurs de réussite du partenariat. À l'opposé, les résistances au changement de la part des partenaires risquent de poser problème. Si cette prédisposition à changer n'est pas présente, il faut d'abord tenter de neutraliser ces résistances (Barbour et Barbour, 2001). Dans tout projet, la première tâche est de convaincre le personnel de l'école, les familles et les partenaires communautaires que le changement est nécessaire. Un leadership fort est essentiel pour aller de l'avant et un membre du conseil scolaire ou une direction d'école peut constituer une personne pivot. Pour contrer la résistance au changement, les acteurs peuvent publier les statistiques des écoles, publier des alternatives à la situation actuelle en mettant l'emphase sur des projets émergents dans d'autres écoles, chercher des leaders dans la communauté et solliciter des idées et suggestions, informer les citoyens sur les façons de s'engager, tenir des sessions d'information, mener des recherches subventionnées qui tracent le portrait des forces et des faiblesses des différentes alternatives de partenariats.

Les partenariats doivent s'inscrire dans l'ouverture. Les personnes engagées devraient ainsi adopter une attitude ouverte, être prêtes à faire les choses différemment et à modifier leurs pratiques. Les écoles qui font l'expérience de partenariats réussis seraient « ouvertes », ouvertes d'esprit (FCCF, 2006; Johns, 2003; Ouellette et Lebreton Forbes, 1995).

Il est avisé de commencer par tracer le portrait de son milieu. Les directions des conseils scolaires sont des personnes-ressources pour les partenariats école-communauté. Elles connaissent les besoins et les objectifs du conseil scolaire puisqu'elles ont une vue d'ensemble de la population qu'elles desservent à travers les tableaux de bord et les profils sociodémographiques de leur conseil. Les tableaux de bord établis pour chaque conseil scolaire permettent de saisir les caractéristiques du milieu. Les conseils scolaires ont également accès au profil socioéconomique, établi à partir des données du recensement, de la population qu'ils desservent. Les tableaux de bord permettent aux conseils scolaires de cerner leurs forces ainsi que les domaines où ils doivent s'améliorer. Les tableaux de bord peuvent ainsi être des points de départ pour la conception des partenariats de même que des ressources pour les orienter.

Il est aussi bon de consulter ou de dresser un inventaire des ressources et des partenaires francophones potentiels pour le développement de partenariats. Un partenaire scolaire ou communautaire peut chercher de l'information sur les milieux de la communauté auprès de collègues, direction d'écoles, Internet, médias francophones de la région, associations porte-parole de la communauté francophone, telle que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). Le conseil scolaire peut également fournir de l'information en ce qui a trait aux partenariats qui ont eu lieu ou qui sont en cours, aux moyens de commencer un projet et aux ressources qui existent dans la communauté. L'utilisateur trouvera en annexe une liste de ressources francophones en Ontario (Annexe 1).

Questions pour les partenaires

Pourquoi nous engager dans un partenariat?

Qu'est-ce qui motive notre projet de partenariat?

Est-ce qu'il y a une situation à laquelle nous voulons répondre, un problème concret auquel nous attaquer?

Oui Non

Lesquels?

Avons-nous consulté ou tracé un portrait de notre milieu?

Oui Non

Lesquels?

Quels sont nos besoins?

Des élèves :

De l'école :

De la communauté :

Autres, précisons :

Avons-nous consulté ou dresser un inventaire des ressources de notre milieu?

Oui Non

Lesquels?

Avons-nous eu recours à des intermédiaires pour nous guider dans le partenariat?

Oui Non

Lesquels?

3.1.3 Quel est notre partenariat?

Selon une perspective socio-organisationnelle, les familles, les écoles et les communautés les plus efficaces, et qui perçoivent le plus d'avantages aux partenariats école-communauté, auraient des buts communs et une mission commune (Epstein, 1987).

Les partenariats à avantages mutuels seraient particulièrement utiles pour établir des liens entre les écoles et les communautés (Bouillion et Gomez, 2001). Il s'agit de partenariats amorcés dans le but de s'attaquer à un problème concret identifié dans la communauté. Ce problème doit être pertinent en regard des intérêts curriculaires et des élèves et être visible et accessible à ces derniers. Les partenariats à avantages mutuels ou « bidirectionnels » engagent des partenaires qui ont des intérêts partagés. Parmi les témoignages que nous avons recueillis, il ressort que les partenaires engagés doivent profiter à part égale du partenariat. « C'est la base d'un partenariat solide : la réciprocité », soutient un directeur d'école. De plus, pour assurer la durabilité des partenariats, les échanges de services doivent être continuels et non ponctuels.

Le manque de connaissance des besoins, de la mission, des objectifs, des rôles et de la vision des partenaires peut représenter un obstacle. En effet, les priorités, les buts, les modes de fonctionnement et les perceptions discordants des acteurs constituent des entraves au bon déroulement des partenariats, témoignent certains acteurs scolaires interrogés. Ils peuvent même diminuer les chances que le partenariat se perpétue ou qu'il porte fruit. Il est donc avisé de clarifier ces différents aspects, lors d'une première rencontre par exemple.

Ainsi, les paramètres du partenariat doivent être clairs et précis dès le départ. Les partenaires doivent s'assurer que leurs lignes directrices, leurs orientations philosophiques soient explicitées dès le début et qu'elles soient respectées tout au cours du partenariat. Les partenaires doivent demeurer ouverts et flexibles puisque les lignes et les orientations sont susceptibles de changer pendant le partenariat. Il peut d'ailleurs être avisé de prévoir un moment pour y revenir.

La relation peut être rendue formelle par une lettre d'entente, sans pour autant alourdir le projet d'une bureaucratie. Il peut, en effet, être utile de remplir une entente (contrat) sur laquelle se trouve : les renseignements de l'école (nom, adresse, numéro de téléphone, etc.), les renseignements sur le ou les partenaire/s communautaire/s (nom, adresse, numéro de téléphone, etc.), les objectifs, une courte description du projet, les dates et la durée du projet, à qui s'applique le projet (niveau scolaire, classe, élèves), dans quelles matières le projet sera intégré, les résultats attendus pour les élèves et pour le ou les partenaire/s communautaire/s (Rainville, 2001).

La collaboration est un ingrédient de base pour la réussite d'un partenariat. Un esprit de collaboration devrait venir chapeauter les projets dès leurs débuts, afin d'évaluer si les attentes et les objectifs de chacun sont au diapason et que ceux-ci correspondent aux visées pédagogiques de même qu'au mandat de l'école de langue française en Ontario. À ce propos, une rencontre initiale, afin de rendre officielle l'entente entre les partenaires, soit sous forme de contrat oral ou écrit, peut être très profitable. Cette mise au point devrait servir à confirmer la volonté des partenaires à s'engager de même qu'à déterminer

les tâches et les rôles de chacun, tel que nous le verrons plus loin. L'utilisateur trouvera un exemple d'ordre du jour et de procès verbal de la première rencontre des partenaires ci dessous.

Exemple d'ordre du jour de la première rencontre des partenaires

Lieu et date

1. Mot de bienvenue.
2. Tour de table : présentation des partenaires communautaires et scolaires.
3. La conception du partenariat :
 - a) Les besoins des élèves, de l'école et de la communauté
 - b) Les objectifs
 - c) La vision du projet
 - d) Les lignes directrices et orientations philosophiques
 - e) La durée
4. Le portrait du milieu
5. L'établissement des rôles et des comités (s'il y a lieu)
6. Les moyens de communication et de suivi
7. Signature de l'entente sur le partenariat (s'il y a lieu)
8. Dates des prochaines rencontres
9. Mot de la fin

Exemple de procès verbal de la première rencontre des partenaires

Ville X, 18 septembre 2007

1. Mot de bienvenue.
2. Tour de table : Le directeur de l'école, un enseignant et une journaliste du journal communautaire se présentent.
3. La conception du partenariat :
 - a) Les besoins
 - Les élèves ont besoin d'activités stimulantes en lecture et en écriture. Ils ont besoin de connaître les membres de leur communauté, les activités et les ressources qui existent en français.
 - L'école souhaite recruter des élèves de familles qui ne la connaissent peut-être pas bien.
 - La journaliste qui travaille dans un nouveau journal aimerait développer un cahier pour et par les enfants et faire en sorte que les ressources existantes soient plus utilisées.
 - b) Les objectifs
 - Développer les habiletés de lecture et d'écriture chez les élèves par la production d'articles de journal.
 - S'assurer que le journal est connu par le plus grand nombre, par les élèves le personnel de l'école et les parents.
 - c) La vision du projet :
 - Partenariat entre une école secondaire et un nouveau journal communautaire francophone afin de développer les habiletés des jeunes en lecture et en écriture.
 - d) Les lignes directrices et orientations philosophiques :
 - La francophonie, la collaboration et le respect.
 - e) La durée :
 - Une année scolaire (de septembre à juin)
4. Le portrait du milieu :
 - Milieu minoritaire francophone de classe moyenne où les ressources et les services en français sont peu présents, éparpillés et encore trop peu utilisés.

5. L'établissement des rôles des partenaires et des participants et des comités (s'il y a lieu) :

- Directeur : gestionnaire
- Enseignant de français : enseignant
- Journaliste : expert en charge d'ateliers d'écriture
- Élèves : participants, agents de publicité

6. Les moyens de communication et de suivi :

- Les partenaires échangent leurs coordonnées.
- Le directeur et la journaliste communiqueront par téléphone et/ou courriel une fois par mois et lorsque nécessaire pour s'assurer du bon déroulement du projet.
- L'enseignant et la journaliste auront une brève rencontre d'environ 20 minutes une fois par semaine pour discuter de la progression des élèves, des liens curriculaires et autres. Ils communiqueront par téléphone et/ou courriel au besoin.
- La journaliste remplira un rapport d'observation sur les élèves et l'expérience.
- Les élèves rempliront un journal de bord tout au long de leur expérience et un questionnaire portant sur leurs expériences et leurs acquis chaque trois mois.
- L'enseignant évaluera le travail des élèves.
- Une évaluation sera faite par l'enseignant et la journaliste à chaque trois mois afin d'améliorer le projet et de planifier les prochaines étapes.
- Une exposition des articles et soirée de reconnaissance.

7. Signature de l'entente sur le partenariat

- Le directeur, l'enseignant et la journaliste ont signé une entente.
- Les élèves signeront un formulaire d'engagement lors de leur première rencontre avec la journaliste.

8. Dates des prochaines rencontres

- Prochaine rencontre entre le directeur, l'enseignant et la journaliste est prévue dans trois mois, soit le 16 novembre à 12h.

9. Mot de la fin : Salutations et poignées de main.

Questions pour les partenaires

Qui sommes-nous?

Partenaires communautaires :

Partenaires scolaires :

Quel est notre projet ?

Dans quel(s) secteur(s) notre partenariat s'inscrit-il?

Arts et culture

Économie

Éducation

Petite enfance

Santé, science, environnement et technologie

Social

Autres précisons

Quelle est la population visée par le partenariat?

Quelles sont nos lignes directrices ou orientations philosophiques?

Prévoyons-nous revoir nos lignes directrices et orientations philosophiques?

Oui Non

À quel moment?

Quels sont nos objectifs?

Communautaires :

Scolaires :

Communs :

Comment allons-nous réaliser nos objectifs?

Quels avantages retirent les partenaires?

Communautaires :

Scolaires :

Communs :

Avons-nous rendu notre relation formelle?

Oui Non

Comment?

3.1.4 Quels sont les rôles des partenaires?

Les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires doivent être précisés dès le début du partenariat. La majorité des partenariats que nous avons recensés attribuent des rôles à diverses personnes. Il peut être utile de faire une charte avec les rôles et le nom des personnes auxquelles ils sont assignés. Voici des exemples de rôles : gestionnaire, leader, planificateur, organisateur, coordinateur, administrateur, participant, communicateur, expert, fournisseur, chercheur, financier, personne-ressource, consultant, évaluateur, relationniste, agent de publicité, animateur, recruteur et enseignant. Il est avisé de prévoir de revoir les rôles en cours de projet puisque le partenariat est toujours en évolution.

Le leadership nécessaire au démarrage et au déroulement du partenariat peut poser un défi. Un leader fort dans un domaine (par exemple en pédagogie) peut ne pas l'être dans un autre (par exemple l'organisation d'activités parascolaires). Pour cette raison, il est utile d'identifier des leaders forts qui sauront guider le partenariat et déléguer les tâches.

La création de comités peut être utile pour bien démarrer le projet. Les comités interdisciplinaires peuvent faciliter la mise en œuvre des projets. Les acteurs scolaires interrogés attribuent d'ailleurs plusieurs rôles à des comités dans le cadre de leur partenariat.

Questions pour les partenaires

Quels sont les rôles des partenaires scolaires?

Conseil scolaire :

Direction d'école :

Enseignants :

Élèves :

Quels sont les rôles des partenaires communautaires?

Précisons-nous et répartissons-nous clairement les responsabilités de chacun des partenaires?

Oui Non

Comment (une charte des rôles par exemple)?

Planifions-nous de revoir les rôles?

Oui Non

À quel moment?

Créons-nous des comités?

Oui Non

Lesquels?

3.1.5 D'où vient notre inspiration pour le partenariat?

Il peut être utile d'élaborer des partenariats qui s'inspirent de projets et d'outils déjà éprouvés et qui fonctionnent bien. Toute personne intéressée à réaliser un partenariat aurait avantage à examiner des partenariats déjà établis. L'information sur la durabilité de ces partenariats sert à ceux qui développent leur propre projet. S'il peut être pertinent de s'inspirer de partenariats déjà établis, il est nécessaire de les réviser et/ou de les actualiser avant de les implanter dans une autre école, un autre milieu, car les communautés francophones de l'Ontario sont très diversifiées. Il faut donc tenir compte des réalités régionales dans la conception et la mise en œuvre de partenariats.

Les projets seront d'autant plus pertinents et avantageux s'ils émergent des besoins, des intérêts et des idées des parents, des enfants, des jeunes, des enseignants, du personnel scolaire et d'autres membres de la communauté. Il est donc important que les stratégies soient développées au niveau local pour répondre aux besoins du milieu (plutôt que de venir d'en haut). La participation des acteurs à la conception des partenariats leur donne un sentiment d'appartenance et d'engagement envers le processus de changement et la volonté d'en faire un succès.

Les élèves doivent être intéressés par les projets de partenariats. Des activités stimulantes, conçues en fonction des besoins et des intérêts des élèves et en collaboration avec eux ont davantage de chances de porter fruit.

Lorsque les activités du projet sont conçues en tenant compte du curriculum, elles peuvent avoir de plus grands avantages sur la réussite scolaire des élèves et offrir une certaine continuité pour le cheminement des élèves. Le partenariat pourrait ainsi avoir des effets à plus long terme, notamment sur le plan de l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Questions pour les partenaires

Quels sont les projets et les outils qui nous inspirent?

Comment utilisons-nous ces outils?

Le projet émerge-t-il des besoins, des intérêts, des idées des enseignants?

Oui Non

Lesquels?

Le projet émerge-t-il des besoins, des intérêts, des idées des élèves?

Oui Non

Lesquels?

Le projet émerge-t-il des besoins, des intérêts, des idées des parents?

Oui Non

Lesquels?

Le projet émerge-t-il des besoins, des intérêts, des idées des membres de la communauté?

Oui Non

Lesquels?

Les activités sont-elles conçues en fonction du curriculum?

Oui Non

Si oui, au regard de quelles attentes et/ou objectifs?

Les activités sont-elles intégrées au curriculum?

Oui Non

Si oui, comment?

3.2 Gérer le partenariat

Les sous-sections 3.2.1 à 3.2.5 guident les partenaires dans la gestion de leur partenariat.

Les questions abordées s'appliquent à la mise en œuvre du partenariat.

3.2.1 La planification

La planification est très importante afin de voir au bon déroulement du partenariat. Cependant, elle peut constituer un défi selon certains acteurs scolaires interrogés. Des difficultés liées à la planification des rencontres et à l'établissement d'un horaire qui convienne à tous les participants ont été notées dans les projets recensés. Il est donc avisé de faire preuve d'une certaine flexibilité et d'établir un horaire de rencontres au début du partenariat afin que chacun puisse organiser son temps en fonction de celui-ci. Certains acteurs scolaires recommandent de planifier à l'avance et à long terme et de prévoir un échéancier. Les partenaires peuvent également renégocier le partenariat à la fin d'une étape, à la fin de l'année scolaire par exemple, pour réitérer la volonté d'engagement de chacun.

Questions pour les partenaires

Quel est notre calendrier ou échéancier?

Quel est notre horaire de rencontres?

Quels sont nos moyens de communication (rencontres, appels téléphoniques, courriels, etc.)?

Quelle est la durée du partenariat?

Début Fin Indéterminée

Allons-nous renégocier le partenariat à la fin d'une étape?

Oui Non

Si oui, quand?

3.2.2 Identification des ressources

Selon les acteurs scolaires interrogés, le manque de ressources constitue l'obstacle principal au déroulement des partenariats. Plusieurs auteurs et acteurs scolaires recommandent de prévoir un budget adéquat (assurer le financement et les fonds nécessaires pour la durée du projet) et les ressources physiques nécessaires et de viser une publicité efficace. Il s'agit de maximiser les ressources disponibles en français et de mettre à profit les ressources existantes. Il est important de prévoir les ressources physiques nécessaires.

Il faut également prévoir les ressources humaines, c'est-à-dire les personnes requises pour le bon déroulement du partenariat. L'administration de l'école, les enseignants, les membres de l'organisme communautaire et/ou de la communauté et les parents jouent des rôles importants dans les partenariats. Tel qu'il est mentionné plus haut, il est préférable de dresser une liste des partenaires qui seront engagés et de leurs rôles et tâches le plus tôt possible. La direction d'école doit être consciente de sa responsabilité et du rôle

primordial qu'elle joue dans tous les partenariats et ce, peu importe si l'initiative provient d'elle, d'un membre de son personnel ou d'un partenaire extérieur. En fait, l'administration scolaire devrait être engagée dans la prise de décision et dans la définition de la nature et de l'ampleur du partenariat dès le départ. Elle doit aussi être consciente de l'importance et des bienfaits de l'expérience partenariale pour l'enrichissement global de l'école.

Les parents font partie du modèle de partenariat école-famille-communauté (Epstein, 1987) à l'intérieur duquel les trois sphères d'influence se chevauchent et s'imbriquent. Plusieurs auteurs (Barbour et Barbour 2001; Burke et Picus 2001; Epstein 1997) ont constaté que la participation des parents à l'école constituait, en effet, un facteur de réussite dans l'épanouissement scolaire et personnel des enfants. Les partenariats école-communauté favorisent la participation des parents et augmentent leur satisfaction face à l'école. À travers les partenariats école-communauté, les parents sont davantage informés des activités de l'école et, ainsi, plus enclins à y venir et à s'engager. Il est d'ailleurs important de voir à inclure toutes les familles.

Les partenaires vivent parfois des difficultés liées à la continuité, notamment lorsqu'il y a un roulement fréquent des divers partenaires et des participants. Il est donc avisé pour la personne clé ou en charge du partenariat de voir à l'engagement des partenaires et des participants, de les motiver, de leur instiller le désir de changer tout en leur procurant l'appui nécessaire afin qu'ils s'investissent à long terme dans les partenariats. En assurant une certaine stabilité, il devient plus facile de faire des plans à long terme et d'assurer la durabilité du projet.

Pour les partenariats à long terme, il peut être nécessaire pour les partenaires et les participants de recourir à une formation afin de développer les habiletés nécessaires à leur pleine participation.

Prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires et faire preuve de flexibilité constituent des dispositions essentielles au bon déroulement du partenariat. Un

partenariat bien organisé et planifié diminue les risques d'imprévus. Pourtant, il n'est naturellement pas possible de tout prévoir. Des imprévus tels que des accidents, des vols, des intempéries sont des exemples d'obstacles auxquels les acteurs scolaires que nous avons interrogés ont été confrontés. Garder un esprit ouvert et faire preuve de flexibilité afin de faire face aux événements qui ne sont pas possible de prévoir constituent des qualités gagnantes pour les partenaires. Ces derniers peuvent, par exemple, prévoir une autre activité en cas de mauvais temps, des fonds supplémentaires au besoin.

Questions pour les partenaires

Quelles sont les ressources matérielles nécessaires?

Les modalités de financement :

L'espace (les locaux par exemple) :

L'équipement :

Le transport :

Autres, précisons :

Quelles sont les ressources humaines nécessaires?

Les membres de la communauté :

L'administration de l'école :

Les enseignants :

Les parents :

Les élèves :

Les bénévoles :

Autres, précisons :

Avons-nous prévu de modifier ces listes si nécessaire?

Oui Non

Encourageons-nous les parents à participer?

En organisant des rencontres périodiques à l'école? Oui Non

Par un contrat? Oui Non

Autres, précisons :

Assurons-nous la stabilité des partenaires et des participants?

Oui Non

Si oui, comment?

3.2.3 Compétences des partenaires

Il est primordial de sélectionner des personnes compétentes, engagées et prêtes à s'investir à long terme, qui possèdent une bonne connaissance des programmes, des communautés et des populations à servir, qui sont sensibles aux questions culturelles et linguistiques des groupes visés par le projet. En ce sens, les partenaires scolaires et communautaires doivent renforcer et valoriser les connaissances culturelles et linguistiques que les élèves amènent de leur foyer et de leur communauté. Ils doivent être actifs et engagés dans la communauté afin de comprendre le contexte de la communauté et se montrer sensibles aux différences culturelles.

Les personnes qui ont une influence dans l'école, auprès des familles et dans la communauté dans son ensemble constituent des acteurs clés pouvant créer des liens, faciliter la communication, assurer la visibilité et faire la promotion du partenariat. L'association étudiante de l'école, les organisations de parents-enseignants, les organismes culturels et les groupes culturels francophones par exemple peuvent enrichir le partenariat.

Il peut être avantageux de se trouver des partenaires à proximité, puisque cela élimine les difficultés liées à la recherche de locaux pour les activités, les difficultés liées à l'accès à un moyen de transport de même que les frais que cela engendre. Pourquoi ne pas prendre avantage de l'école même pour les rencontres et le déroulement de certaines activités dans le cadre du partenariat (lorsque possible et désirable)? Les coûts de location et de transport sont ainsi diminués. Le partenariat peut aussi s'insérer dans les activités quotidiennes de l'école et devenir, de même que l'école, mieux connus des gens de la communauté voir d'ailleurs. Certains organismes communautaires sont localisés dans les écoles ce qui facilite les occasions de collaborer. Des partenariats peuvent toutefois bénéficier de plateformes virtuelles et inclure ainsi des partenaires éloignés.

L'accueil et l'accessibilité constituent des composantes essentielles au bon déroulement du partenariat. Il faut s'assurer que les projets soient accessibles aux participants. Ainsi, les personnes désireuses de participer devraient pouvoir le faire et prendre avantage de services de transport et de garderie, entre autres, si nécessaires. Les partenariats doivent être ouverts aux variétés de langue française, aux autres langues et cultures. Les projets doivent aussi prendre acte de la diversité culturelle et linguistique des personnes. Plusieurs enfants qui fréquentent les écoles de langue française en Ontario proviennent de familles diversifiées aux plans de la culture et de langue. Il s'agit parfois de familles, où l'un des parents parle l'anglais ou une autre langue.

Questions pour les partenaires

Quelles sont les compétences des partenaires :

Engagés et prêts à s'engager à long terme?

Munis d'une bonne connaissance des programmes et des populations à servir?

Sensibles à la culture, la langue, etc. des groupes visés par le projet?

Engageons-nous des personnes et/ou groupes qui ont une influence dans l'école, auprès des familles et de la communauté?

Oui Non

Lesquels?

L'école et les partenaires communautaires sont-ils situés à proximité?

Oui Non

Sinon, quels sont les moyens d'entrer en contact?

Quelles modalités de déplacement avons-nous prévues?

Comment rendons-nous les projets accessibles aux participants?

Services de transport

Services de garderie

Autres, précisons :

3.2.4 Ingrédients du succès : communication et collaboration

Les partenariats sont d'excellentes occasions de promouvoir la communication et la collaboration entre les membres de la communauté. La communication constitue un

ingrédient essentiel à la réussite des partenariats. Une communication étroite entre les partenaires doit être bien en place dès les débuts de l'expérience.

La communication peut causer problème lorsque plusieurs personnes participent. Il faut donc s'assurer de bien communiquer et d'être bien compris. Les partenaires et les participants doivent faire preuve de respect mutuel : chacun doit se préoccuper de l'autre, de son expertise, ses points de vue et ses expériences, chacun doit être prêt à faire des compromis et faire preuve d'une bonne capacité d'écoute.

Les partenaires ont l'occasion de communiquer avec les autres lors de réunions fixes ainsi que lors de communications informelles ou autres. Il peut être profitable de mettre en place un plan pour promouvoir la communication et la résolution de problèmes et de différends éventuels entre les partenaires et des réseaux d'entraide tels que des ateliers pour aider les partenaires à développer de meilleures aptitudes à communiquer. De tels réseaux et ateliers permettront l'émergence d'un nouveau sens de la communauté.

Questions pour les partenaires

Les partenaires communiquent-ils fréquemment pour :

Gérer le partenariat? Oui Non

Si oui, comment?

Guider ses progrès? Oui Non

Si oui, comment?

Planifier ses étapes? Oui Non

Si oui, comment?

Comment communiquons-nous avec les parents?

Comment créons-nous le contact?

Avons-nous un plan de promotion de communication et de résolution de différends?

Oui Non

Si oui, lequel?

3.2.5 Visibilité du partenariat

Les écoles profitent habituellement de la promotion et du rayonnement que leurs offrent les partenariats avec la communauté. Les partenariats augmentent le rayonnement de l'école dans la communauté. L'école s'affiche davantage ce qui constitue un outil promotionnel pour elle.

Les partenaires rencontrent parfois des difficultés lorsqu'ils veulent diffuser de l'information, soit pour faire connaître le partenariat, pour rechercher des participants ou encore lorsqu'ils tentent de solliciter des fonds. Il ne faut pourtant pas hésiter à faire la promotion de l'école et de ses activités dans le cadre des partenariats. La mise en valeur de l'école au sein de la communauté constitue l'avantage principal des partenariats selon les acteurs scolaires interrogés. La visibilité dans la communauté est, en retour, une des qualités des partenariats réussis.

Les succès du partenariat doivent être continuellement reconnus à travers divers moyens, telles que des activités variées, des célébrations, des publications. Ainsi, il est nécessaire de partager les succès du projet avec l'école, la famille et la collectivité plus large. De cette façon, les partenaires et les participants auront un sentiment de fierté face à leurs réalisations. De plus, cette reconnaissance et ces célébrations assurent une certaine continuité et persistance des partenariats ; diffuser et célébrer les réussites contribue à entretenir la motivation des participants.

Questions pour les partenaires

Comment rendons-nous notre partenariat visible dans l'école et dans la communauté?

En organisant des soirées d'information

En publiant dans les journaux communautaires

En communiquant avec les radios communautaires

En affichant sur les sites internet de l'école, du conseil scolaire, d'organismes communautaires

Autres, précisons :

Comment les succès du partenariat sont-ils reconnus?

Des spectacles ouverts au public

Des foires et des expositions

L'affichage sur les sites internet de l'école, du conseil scolaire, d'organismes communautaires

Autres, précisons :

3.3 Évaluer le partenariat

L'évaluation des partenariats constitue un élément crucial à leur survie (Adger, 2001). Il ne s'agit pas d'une tâche à accomplir au terme du partenariat mais à réaliser tout au long de son déroulement.

3.3.1 Suivis et évaluations

Il est souhaitable d'évaluer le projet au cours des différentes étapes et les progrès de façon périodique par des rencontres formelles et informelles. Les partenaires peuvent recueillir et conserver les données et noter les effets à long terme des partenariats sur les participants. Ils peuvent, par exemple, rédiger un journal de bord pour noter des faits, des idées, des commentaires, des réflexions qui surviennent au cours de l'expérience. Les évaluations peuvent être formelles ou informelles, c'est-à-dire faites à partir d'anecdotes, d'histoires personnelles et de rencontres informelles. Ainsi de multiples indicateurs de réussite peuvent être identifiés et enregistrés afin que les plans et les stratégies puissent être raffinés et améliorés.

Il est de surcroît important de réaliser des suivis : lettres d'appréciation à l'école, à l'élève, à la famille et à un organisme communautaire, remise de certificat d'appréciation décerné à l'élève par la communauté, par exemple.

Les informations recueillies lors des évaluations et des suivis contribuent à modifier les partenariats, à renforcer la motivation des participants et peuvent servir d'exemples aux

partenariats. Des partenariats bien documentés avec des évaluations en profondeur de leur efficacité peuvent en outre procurer des informations importantes aux autres partenaires scolaires et communautaires qui désirent se lancer dans une expérience partenariale.

Questions pour les partenaires

Comment documentons-nous le partenariat?

Comment assurons-nous les suivis?

Avons-nous prévu de célébrer nos réussites et de reconnaître le travail des partenaires par :

Des célébrations

Des remises de prix

Autres, précisons :

Avons-nous prévu d'évaluer le projet au cours des différentes étapes? Oui Non
Comment?

Questions pour les partenaires

Autres questions, commentaires, réflexions :

Annexe 1

Liste de ressources francophones

La liste qui suit présente des ressources francophones surtout en Ontario. Elle peut être augmentée de nombreuses autres ressources, notamment des ressources plus spécifiques à chaque communauté.

Alliance canadienne des responsables, des enseignants et enseignantes en français langue maternelle (ACREF)

613-744-3192

www.franco.ca

Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)

613-741-4410

www.allianceculturelle.org

Alliance des radios communautaires du Canada et Réseau francophone d'Amérique (RFA)

613-562-0000

www.radiorfa.com

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

613-744-6649

www.afo.franco.ca

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

418-681-4661

www.acelf.ca

Association de la presse francophone (APF)

613-241-1017

<http://journaux.apf.ca>

Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF)

613-744-0902

<http://franco.on.ca>

Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)

613-789-1998

www.adfo.org

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

www.aefo.on.ca

613-244-2336

Association des Francophones du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO)
807-684.1951
www.afnoo.org

Association des professionnels de la chanson et de la musique
613-745-5642
1-800-465-2726
www.apcm.ca

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)
613-747-8000
www.cforp.on.ca

Chambre économique de l'Ontario
613-740-9900
www.ceo-on.com

Cité collégiale
613-742-2483
1-800-267-2483
<http://www3.lacitec.on.ca>

Collège Boréal
705-560-6673
1-800 361-6673
www.borealc.on.ca

Commission nationale des parents francophones (CNPf)
1-800-665-5148
www.cnpf.ca

Conseil de coopération de l'Ontario (CCO)
613-745-8619
<http://cco.coop>

Conseil des arts de l'Ontario
416-961-1660
1-800-387-0058
www.arts.on.ca

Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
613-241-8770
1-800-267-2005
www.fccf.ca

Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)

613-260-8055
1-877-260-8055
<http://fesfo.ca/>

Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FAFO)
613-747-0469
www.fafo.on.ca

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
613-241-7600
<http://fcfa.ca>

Festival franco-ontarien
613-321-0102
www.ffe.ca

Francophonie ontarienne
613-294-3005
<http://franco.on.ca>

Ministère de l'éducation de l'Ontario (MÉO)
416-325-2929
1-800-387-5514
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/>

Office des affaires francophones de l'Ontario
416-325-4949
www.ofa.gov.on.ca/

Parents partenaires en éducation (PPÉ)
613-741-8846
1-800-342-0663
<http://reseauppe.ca>

Radio-Canada
613-288-6000
1-866-306-4636
www.radio-canada.ca/ontario

Regroupement des organismes du patrimoine franco ontarien (ROPFO)
613-567-6363
1-877-567-5644
www.ropfo.ca

Réseau Ontario
613-745-7945

www.reseauontario.ca

SOS DEVOIRS

416-397-2094

1-866-627-0609

www.sosdevoirs.org

Télévision francophone de l'Ontario (TFO)

416-484-2623

1-800-387-8435

www.tfo.org

Université Laurentienne

705-675-1151

1-800-461-4030

www.laurentienne.ca

Université d'Ottawa

613-562-5700

www.uottawa.ca

Les coordonnées des conseils scolaires de l'Ontario :

http://sbinfo.edu.gov.on.ca/brdrep_f.asp

Bibliographie

Adger, Carolyn Temple (2001), «School-Community-Based Organization Partnerships for Language Minority Students' School Success», Center Applied Linguistics, Washington, DC, *Journal of Education for Students Placed at Risk*, 6, 1-2, April, p. 7-25.

Barbour, Chandler et Nita H. Barbour (2001), *Families, schools, and communities: Building partnerships for educating children* (2e éd.), Upper Saddle River, New Jersey, Prentice-Hall.

Bouillion, Lisa M. and Louis M. Gomez (2001), «Connecting School and Community with Science Learning: Real World Problems and School - Community Partnerships as Contextual Scaffolds», *Journal of Research in Science Teaching*, 38, 8, p. 878-898.

Burke, Mary Ann, & Picus, Lawrence O. (2001), *Developing community-empowered schools*. Thousand Oaks, CA, Corwin Press.

Epstein, Joyce L. (1987), «Toward a theory of family-school connections: Teacher practices and parent involvement», dans Klaus Hurrelmann, Franz-Xaver Kaufmann et Friedrich Losel (dir.), *Social intervention: Potential and constraints*, New York, DeGruyter, p. 121-136.

Epstein, Joyce L., Coates, Lucretia, Salinas. Karen Clark, Sanders, Mavis G., and Simon, B. S. (1997), *School, family, and community partnerships: Your handbook for action*. Thousand Oaks, CA, Corwin Press.

Epstein, Joyce L., et Mavis G. Sanders (2000), «Connecting Home, School, and Community: New Directions for Social Research», dans Maureen T. Hallinan (dir.), *Handbook of the Sociology of Education*, New York, Kluwer Academic, p. 285-306.

Fédération culturelle canadienne-française (2006), «Rapport final», Projet Élargissement de la mobilisation dans le dossier Lien langue-culture-éducation, mené par Nancy Juneau, consultation Point de mire et Denis Bertrand, Denis Bertrand communications, Projet coordonné par la Fédération culturelle canadienne-française au nom de la Table des organismes nationaux des arts et de la culture, mars.

Gérin-Lajoie, Diane (2000), «Les partenariats entre l'école et la communauté en milieu francophone minoritaire», *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire: Bilan et perspectives*, CRDE, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, novembre.

Johns, Susan (2003), «Partners in the Leadership Dance: School Vocational Learning Partnerships and Community Development», *The Educational Forum*, vol. 67, no 4, p. 317-325.

Ouellette, Jean-Guy., Lebreton Forbes, Diane (1995), «Étude de cas: École secondaire Népisiguit», Étude sur les écoles exemplaires, Toronto: Association canadienne d'éducation (subventionnée par Ressources humaines et Travail - Canada).

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2004), *L'aménagement linguistique. Une politique au service des écoles et de la communauté de langue française de l'Ontario*, Toronto; Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Rainville, Mariette (2001), *L'élève francophone au cœur de la communauté. Cahier de stratégies et d'outils à l'intention des écoles et des composantes communautaires en vie francophone, pour réaliser des projets d'intégration communautaire avec des élèves de la maternelle à la 12^e année*, La Fédération des parents francophones de l'Alberta, Edmonton.